

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

**Mardi 2 juillet 2024 à 20h30,**

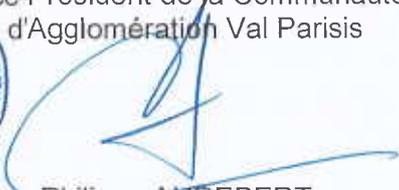
A la mairie, salle du Conseil Municipal

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal - Séance du 3 avril 2024
2. Garantie des emprunts - Résidence jeunes actifs - rue de la Gare - Signature
3. Garantie des emprunts - Résidence François-Desnoyer - 2 bis chemin de la Mardelle - Signature
4. Régularisation de l'alignement - 34 rue Henri Dunant - parcelle AE 1082
5. Régularisation de l'alignement - 78 rue de Verdun - parcelle AE 573
6. Régularisation de l'alignement - Sente de la Cote Du Bras Paris - Parcelle AK 391
7. Classement d'office de l'impasse du Tartre Mulet dans le domaine public communal
8. Marché d'exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation - avenant n°4 – Signature
9. Convention de mise à disposition des équipements sportifs et culturels – Association Musculation en Parisis
10. ValParisis- convention de mise à disposition d'équipement de vidéoprotection de type "nomades " avec la Communauté d'Agglomération- signature
11. Vœu de soutien à la « ligne de métro 19 permettant de relier le Val d'Oise aux autres territoires d'île de France ! »
12. Décisions du Maire
13. Questions diverses

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Val Parisis



  
Philippe AUDEBERT